

CLOS D'AUDHUYClos d'Audhuy
46700 Lacapelle-cabanac

Siret : 804 150 787 00013

APE : 0121Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

BULLETIN DE SALAIRE

Du 22/01/2025 au 31/01/2025

N° 12_1738763378334_BS_LAGARDE_22012025_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr/rubrique/cotisations-salariales.**MARTINE LAGARDE**

NIR : 2 65 10 46 042 617 61

Emploi : Ouvrier Viticole

Date d'entrée : 22/01/2025

Palier : Palier 1

Coefficient hiérarchique : 9

Mme MARTINE LAGARDE
34 Avenue du Maréchal Bessières
46220 Prayssac

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Salaire de base				
Heures normales 1	12,00	x	56,00	672,00
Heures supplémentaires/heures complémentaires 1 à 125,00 %	15,00	x	6,00	90,00
Nombre total d'heures			62,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	762,00	x	10,00	76,20
Rémunération totale brute				838,20
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	838,20			9,30
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	838,20	x	0,40	3,35
Sécurité Sociale Plafonnée	838,20	x	6,90	57,84
Complémentaire T1	838,20			40,15
Formation	838,20			0,50
CSG non imposable à l'IR	742,48	x	6,80	50,49
CSG imposable à l'IR	742,48	x	2,40	17,82
CSG imposable sur autre rémunération	88,43			8,13
CRDS imposable à l'IR	830,91	x	0,50	4,15
Total des cotisations et contributions obligatoires				191,73
Exonérations et allègements de cotisations				10,18
Montant net social				656,65
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 656,65				

Montant net imposable : 596,75

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 83,99

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 596,75 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00**Montant net à payer : 656,65****Cumul depuis le début du contrat :**

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 596,75 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 83,99 €

Date de paiement : .. / .. / ..